

**Termes de référence pour une consultance – Avocats
Sans Frontières – République centrafricaine**

La mission d'Avocats sans frontières en République centrafricaine (RCA) cherche à recruter un(e) consultant(e) international(e) pour réaliser une étude sur les perceptions et les usages des mécanismes judiciaires en RCA	
Objectif global du projet :	Contribuer à l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité
Objectifs spécifiques du projet :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité (femmes, mineurs, déplacés internes, détenus préventifs) par un engagement auprès des acteurs de la société civile 2. Renforcer l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité par l'action et la coordination du barreau et des avocats
Objectif de la consultance	Réaliser une étude sur les perceptions et les pratiques des acteurs (usagers et pourvoyeurs des services) de la justice.
Profil recherché	<ul style="list-style-type: none"> - Titulaire d'un diplôme universitaire en sciences sociales (sociologie, anthropologie ou sciences politiques) de niveau master ou doctorat ; - Expérience de 5 ans minimum dans la réalisation d'enquêtes de terrain (collecte et analyse des données) ; - Connaissances approfondies des mécanismes de résolution de conflits, en particulier dans les milieux communautaires ; - Connaissance du contexte socio-politique centrafricain est un atout majeur ; - Excellentes capacités d'analyse, de synthèse des données et de rédaction ; - Parfaite maîtrise du français, la connaissance du Sango serait un atout ; - Capacité à travailler en équipe et à respecter des délais serrés ; - Disponibilité et aptitude à travailler et à voyager en RCA.
Disponibilité	Disponibilité pour un séjour de 4 semaines (25 jours de consultance) en RCA (Bangui, éventuellement Berberati et Nola), avec une date de démarrage souhaitée la 1ère semaine du mois de février 2019 commençant par un séjour d'une journée au bureau de Bruxelles.
Lieux et dates estimées de la mission:	République centrafricaine, dans les villes de Bangui, Berberati et Nola Dates: février – début mars 2019
Contact ASF et date de clôture des candidatures	Adresser votre CV, une lettre de motivation, une proposition méthodologique montrant la manière dont l'étude pourra être réalisée (3 pages max.), un exemplaire d'une étude écrite précédemment et 2 références ; et vos disponibilités par e-mail avant le 23 janvier 2019 à consultances@asf.be avec en objet la mention « Consultance « Analyse des perceptions et des usages des mécanismes judiciaires en République centrafricaine ».

I. L'ORGANISATION

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, etc.) et dispose de missions permanentes au Burundi, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie, au Tchad et en République centrafricaine.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1° Pays bénéficiaire

La République centrafricaine (RCA)

2° Contexte

En RCA, l'autorité de l'Etat et les services administratifs sont extrêmement concentrés à Bangui. De profondes disparités existent en effet entre les régions, avec une quasi-absence des services de base en dehors de la capitale. D'ailleurs, les agents de l'Etat chargés de faire fonctionner l'appareil administratif sont peu présents en provinces et les services sociaux sont soit quasi-inexistants, soit très peu fonctionnels. Les nombreuses crises politico-militaires qui ont secoué la RCA ces dernières années n'ont fait qu'aggraver cette situation et détériorer davantage le fonctionnement des services de l'Etat.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné et se trouve dans une situation fortement précaire, tant en termes d'infrastructures que de ressources humaines. Depuis la crise de mars 2013, les atteintes à l'Etat de droit et les violations des droits humains n'ont fait qu'augmenter. Pourtant, plusieurs juridictions de provinces, établissements pénitentiaires et postes de police ne sont pas fonctionnels du fait notamment de la persistance de l'insécurité à certains endroits du pays. L'instruction de certains dossiers est bloquée, les audiences ordinaires ne se tiennent que timidement et seulement dans certaines régions et l'exécution des décisions judiciaires reste suspendue. Dans ce contexte, le recours aux mécanismes communautaires de résolution des conflits constitue la seule option pour la population pour faire valoir ses droits.

3° Approche d'ASF

Pour contribuer à apporter des solutions durables aux défis préalablement cités, notamment en matière d'accès à la justice et de renforcement des droits humains de la population centrafricaine, ASF met en œuvre, depuis janvier 2017, un projet dont l'objectif global est de contribuer à l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité. Dans le cadre de ce projet, une première partie d'une recherche-action a été entreprise au printemps-été 2017 pour analyser les pratiques et les perceptions des acteurs de la justice (usagers et pourvoyeurs de services) et se concrétise par deux études :

- « D'une justice à une autre » <https://www.asf.be/fr/blog/publications/dune-justice-a-une-autre-les-perceptions-et-les-usages-des-mecanismes-judiciaires-par-la-population-en-republique-centrafricaine/> ;
- « Résoudre les conflits sans pouvoir » <https://www.asf.be/fr/blog/publications/resoudre-des-conflits-sans-pouvoir-les-pratiques-de-facilitation-dacces-a-la-justice-des-organisations-de-la-societe-civile-centrafricaine/> .

Dans son prolongement, une deuxième étude, réalisée en 2018, a examiné les évolutions de ces pratiques et perceptions à l'aune des effets des actions menées par les partenaires d'ASF (et plus spécifiquement de la mise en place de quatre centres d'écoute). ASF souhaite poursuivre l'analyse de ces processus transformatifs par la conduite d'une troisième et dernière phase de cette recherche-action visant à affiner sa compréhension de la façon dont les logiques d'acteurs se reconfigurent, et en quoi ces restructurations produisent, ou non, des changements.

III. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette troisième étude, objet des présents termes de référence (TDR), implique une mission de consultance dans le courant du mois de février 2019 et vise les objectifs suivants :

→ Général :

Contribuer à l'amélioration de l'accès à la justice et aux droits humains au sein des communautés de la RCA.

→ Spécifiques :

- Comprendre les effets des différentes activités menées par les partenaires d'ASF (sensibilisation, cadres de concertation, renforcement des capacités etc.) sur les pratiques des pourvoyeurs de services de justice ; Autrement dit, est-ce-que ces activités ont contribué à changer les pratiques des pourvoyeurs des services de justice ? Si oui, quels sont les changements qui peuvent être observés et comment les expliquer ? Si non, quels sont les obstacles qui empêchent la survenance de ces changements ?
- Quelles sont les perceptions des usagers à l'égard des différents services de justice offerts ? Peut-on observer un changement (dynamiques d'accès à la justice, y compris dans une perspective de genre) depuis la mise en œuvre du

projet (pratiques des OSC / des acteurs de proximité / des justiciables, itinéraires de justice etc.) ?

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats suivants sont attendus:

1. Identifier les éventuels changements survenus dans les perceptions et les pratiques des pourvoyeurs et des usagers des services de justice mis en place par les partenaires d'ASF ;
2. Formuler des recommandations opérationnelles concrètes pour une meilleure prise en compte par le projet des perceptions et des pratiques des pourvoyeurs et usagers de la justice.

V. LIVRABLES

Les livrables attendus de cette étude sont :

1. Une note intermédiaire pendant la réalisation de l'enquête de terrain ;
2. Une présentation succincte des points saillants de l'étude (sous format Powerpoint) à l'équipe ASF à l'issue de la mission terrain et en amont de la rédaction du rapport final complet ;
3. Un rapport final de l'étude après l'enquête de terrain reprenant les résultats et les recommandations ;
4. Une bibliographie ;
5. Une restitution du rapport final de l'étude.

VI. HONORAIRES

450 euros par jour de consultance presté (TTC).

VII. CALENDRIER

Les 25 jours de consultance comprendront 1 jour de travail au bureau de Bruxelles, la 1^{ère} semaine du mois de février avant le départ en RCA, tandis que les 24 jours restants seront répartis sur une période de 6 jours de travail par semaine pendant l'étude entre février et début mars 2019.

VIII. COMMENT POSTULER ?

Les candidat(e)s sont prié(e)s de soumettre les éléments suivants en langue française :

- Un CV détaillé mettant en lumière les expériences pertinentes ;
- Une lettre de motivation ;
- Une proposition méthodologique montrant la manière dont l'étude pourra être conduite (maximum 3 pages) ;
- Un exemplaire d'une étude réalisée précédemment ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence en relation avec des prestations comparables à celles décrites dans le présent dossier.

Merci de bien vouloir envoyer votre candidature complète à l'adresse suivante : consultances@asf.be avec en objet la mention « **Consultance pour l'analyse des perceptions et usages des mécanismes judiciaires en République centrafricaine** ».

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Pour des raisons de ressources humaines limitées, seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.